

## ST OUEN DES ALLEUX – Délibérations du Conseil municipal du 3 février 2026

### EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal de SAINT OUEN DES ALLEUX  
Séance du conseil municipal du mardi 3 février 2026

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de présents : 14  
Nombre d'absents : 0  
Nombre de votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le mardi trois février à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil pour une séance exceptionnelle sous la présidence du Maire, Monsieur Pierre THOMAS.

Présents	M. THOMAS Pierre, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, Mme BRIAND Stéphanie, M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme BOURION Juliette, M. DOUAGLIN Émile, M. GESLIN Damien, M. TURBEL Éric, Mme DELALANDE Sabrina, Mme SÉNÉCHAL Marie, M. ADAM Mickaël, M. LEULIETTE Arnaud.
Absent	Néant
Secrétaire	Mme DELALANDE Sabrina
Convocation	27/01/2026

### 2026 02 006 Extension de la cuisine du bar-snack – Validation des montants des marchés de travaux

Le maire rappelle au conseil municipal que la commune a engagé une opération d'extension de la cuisine du bar-snack communal (restaurant le 913)

VU le Code général des collectivités territoriales ;  
VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n°202510065 en date du 07/10/2025 rappelant les faits entraînant l'interruption des travaux du dit bâtiment situé au 21-23, rue du Général-de-Gaulle à Saint-Ouen-des-Alleux et la relance des travaux validant les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises ;

VU la décision de réaliser les travaux d'extension de la cuisine du bar-snack ;  
VU les propositions des entreprises pour les travaux d'extension de la cuisine du 913, à savoir :

- Lot 01 – Gros-œuvre – Entreprise PRENVEILLE dont le siège est situé à 35140 ST OUEN DES ALLEUX Montant du marché HT : 5 012,00 € – Montant TTC : 6 014,40 €.
- Lot 02 – Charpente / Bardage – Entreprise BEAUCHER dont le siège est situé à 35560 MARCILLE RAOUL Montant du marché HT : 8 598,07 € – Montant TTC : 10 317,68 €.
- Lot 03 – Couverture – Entreprise DESPREAUX dont le siège est situé à 35560 MARCILLE RAOUL Montant du marché HT : 5 023,72 € – Montant TTC : 6 028,46 €.
- Lot 04 – Menuiseries extérieures – Entreprise BEAUCHER dont le siège est situé à 35560 MARCILLE RAOUL Montant du marché HT : 5 094,30 € – Montant TTC : 6 113,16 €.
- Lot 05 – Cloisons, plafonds – Entreprise PLAFISOL dont le siège est situé à 35440 GUIPEL Montant du marché HT : 25 131,81 € – Montant TTC : 30 158,17 €.
- Lot 06 – Sols, faïence – Entreprise LAIZE dont le siège est situé à 35133 ROMAGNE Montant du marché HT : 8 138,47 € – Montant TTC : 9 766,16 €.
- Lot 07 – Peinture – Entreprise AS DECO dont le siège est situé à 35140 ST OUEN DES ALLEUX Montant du marché HT : 3 529,50 € – Montant TTC : 4 235,40 €.
- Lot 08a – Ventilation / Plomberie – Entreprise GICQUEL dont le siège est situé à 35490 CHAUVIGNE Montant du marché HT : 2 714,00 € – Montant TTC : 3 256,80 €.

### **ST OUEN DES ALLEUX – Délibérations du Conseil municipal du 3 février 2026**

- Lot 08b – Extraction – Entreprise AERO CONTROL dont le siège est situé à 35230 ORGERES  
Montant du marché HT : 5 661,00 € – Montant TTC : 6 793,20 €.
- Lot 09 – Électricité / Chauffage – Entreprise GICQUEL dont le siège est situé à 35490 CHAUVIGNE  
Montant du marché HT : 10 110,00 € – Montant TTC : 12 132,00 €.
- Lot 10 – Serrurerie – Entreprise ANDA dont le siège est situé à 35590 SAINT GILLES  
Montant du marché HT : 2 660,00 € – Montant TTC : 3 192,00 €.

Le montant total des marchés de travaux pour l'extension de la cuisine du bar-snack situé au 21-23 rue du Général de Gaulle s'élève à :

- Total HT : 81 672,87 €
- Total TTC : 98 007,44 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des 14 votants, décide ce qui suit :

#### **DÉCIDE :**

- D'approuver les montants des marchés de travaux relatifs à l'extension de la cuisine du bar (restaurant le 913) tels que présentés ci-dessus, pour un total de 81 672,87 € HT, soit 98 007,44 € TTC.
- D'autoriser M le Maire à signer tous actes, pièces, marchés, actes d'engagement, ordres de service, avenants et documents se rapportant à cette opération.
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget annexe centre-bourg n°15004 sur les lignes appropriées.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A Saint-Ouen-des-Alleux,

Le 05/02/2026

Le Maire Pierre THOMAS

*Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*